

Délibération n° 169-2012/BAPS/DENV du 2 avril 2012
portant approbation du règlement intérieur des commissions d'agrément des plans
de gestion des déchets

Historique :

Créée par : Délibération n° 169-2012/BAPS/DENV du 2 avril 2012 portant approbation du règlement intérieur des commissions d'agrément des plans de gestion des déchets

JONC du 19 avril 2012
Page 2949

Modifiée par : Délibération n° 112-2026/BAPS/DDDT du 17 mars 2026 modifiant la délibération modifiée n° 169-2012/BAPS/DENV du 2 avril 2012 portant approbation du règlement intérieur des commissions d'agrément des plans de gestion des déchets

JONC du 25 mars 2026
Page 7809

Article 1^{er}

Le règlement intérieur des commissions d'agrément pour les filières de gestion des pneumatiques usagés, des piles et accumulateurs usagés, des accumulateurs usagés au plomb, des huiles usagées et des véhicules hors d'usage porté en annexe de la présente délibération est approuvé.

Article 2

La délibération modifiée n° 956/BAPS du 7 novembre 2008 portant approbation du règlement intérieur des commissions d'agrément des plans de gestion des déchets est abrogée.

Article 3

La présente délibération sera transmise à M. le commissaire délégué de la République et publiée au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie.